

**COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)**  
***Extrait du registre des délibérations***  
***du Conseil Municipal N° 20-2017***

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	10/04/2017
Présents	13
Absents	10
Procurations	4
Votants	17

Par suite d'une convocation en date du dix avril deux mille dix-sept, les membres composant le Conseil municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis à la Mairie de MIREPOIX (Ariège) le quatorze avril deux mille dix-sept à dix-huit heures, sous la présidence de Nicole QUILLIEN, Maire.

**Présents** : QUILLIEN Nicole, GARCIA Pierre, ALBAN Marie-Françoise, CAUX Xavier, DILLON Valérie, CATALA Fabien, SARRAIL Claudine, CIBIEL Christian, ROUGÉ Pierre, JOLIBERT Marie-Christine, ESCANDE Jacques SAINT MARTIN Jean, ABELLANET LE MINEZ Monique.

**Procurations** : CAZANAVE Véronique à Xavier CAUX, VIDAL Candy à Nicole QUILLIEN, MARIEIRO Fabienne à Claudine SARRAIL, PEISER Jean-Luc à SAINT MARTIN Jean.

**Absents** : CAZANAVE Véronique, VIDAL Candy, MARIEIRO Fabienne, BOURDONCLE Stéphane, LEVENARD Christian, BERSANS Muriel, ANGLADE Jordane, BIARD Ludovic, BAJAN Andrée, PEISER Jean-Luc.

**Secrétaire de séance** : Monsieur Pierre ROUGÉ est désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Madame le Maire donne lecture du procès-verbal du 17 MARS 2017 : **adopté à l'unanimité**.

**Objet** : Mise à jour du tableau de l'effectif

VU le code général des collectivités territoriales,  
VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,  
VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut de la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 34,

VU l'avis du comité technique en date du 12 avril 2017,

VU le budget de la collectivité,

VU les délibérations du 14 avril 2017 n° relatives aux créations de postes et celle n° relative à la suppression de postes,

CONSIDÉRANT, qu'il convient mettre à jour le tableau de l'effectif :

Le conseil municipal, ouïe l'exposé de Madame le Maire, après en avoir délibéré,

→ Décide à l'unanimité de modifier le tableau de l'effectif ainsi qu'il suit :

REÇU EN PREFECTURE

le 21/04/2017

Application agréée E-legalite.com

009-210901948-20170414-200\_2017-DE

**COMITÉ TECHNIQUE DU 12 AVRIL 2017 - CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2017  
TABLEAU DE L'EFFECTIF MIS A JOUR**

TC,TNC,TP *	GRADE	CAT	budgetisé	pourvu
<b>Administratif</b>				
TC	emploi fonctionnel DGS + de 2000 habitants	A	1	0
TC	Attaché territorial	A	1	1
TC	Rédacteur	B	1	1
TC	Adjoint adm. territorial principal de 1 <sup>e</sup> classe	C	1	0
TC	Adjoint adm. territorial principal de 2 <sup>e</sup> classe	C	6	5
TC	Adjoint adm. territorial	C	3	2
<b>Technique</b>				
TC	Ingénieur	A	1	0
TC	Agent de maîtrise principal	C	2	2
TC	Adjoint techn. territorial principal de 1 <sup>e</sup> classe	C	9	9
TC	Adjoint techn. territorial principal de 2 <sup>e</sup> classe	C	4	3
TC	Adjoint techn territorial (4 à supprimer)	C	5	5
TNC	Adjoint tech. territorial (31 h)	C	1	1
TNC	Adjoint tech. territorial (30 h)	C	3	3
TNC	Adjoint techn. territorial (10 h)	C	1	0
TNC	Adjt techn. territorial (27 h)	C	1	1
<b>Social</b>				
TNC	Agent spécialisé principal écoles maternelles 1e classe (30 h)	C	1	0
TNC	Agent spécialisé principal écoles maternelles 2 <sup>e</sup> (30 h)	C	3	3
<b>Culture</b>				
TNC	Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe 10 h	B	1	1
TNC	Assistant d'enseignement artistique (14h30)	B	1	1
TNC	Assistant d'enseignement artistique (13 h)	B	1	1
TNC	Assistant d'enseignement artistique principal 1 <sup>e</sup> classe (5 h)	B	1	0
TNC	Assistant d'enseignement artistique principal 2 <sup>e</sup> classe (5 h)	B	1	1
<b>Sécurité</b>				
TC	Brigadier chef principal	C	1	0
TC	Brigadier de police municipale	C	1	1
TC	Gardien de police municipale	C	1	1
<b>TOTAL TITULAIRES</b>			<b>52</b>	<b>42</b>

TC : temps complet

TNC : Temps Non Complet

TP : Temps partiel

<b>ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉS/SAISONNIERS</b>		
<b>POSTES A POURVOIR EN FONCTIONS DES NÉCESSITÉS DE SERVICES</b>	<b>Budgétisés</b>	<b>Nombre d'heures</b>
<b>Ecole de musique</b>		
assistant enseignement artistique	1 à 2	en fonction besoins
<b>Service administratif</b>		
adjoints administratifs territoriaux/surcroît d'activité	1 à 2	en fonction besoins
adjoints administratifs territoriaux/accroissement temporaire d'activité	1 à 2	en fonction besoins
<b>Service technique</b>		
adjoints techniques territoriaux/surcroît d'activité	1 à 4	en fonction besoins
adjoints techniques territoriaux/accroissement temporaire d'activité	1 à 4	en fonction besoins

<b>CONTRACTUELS DE DROIT PRIVÉ</b>	
<b>Service Administratif</b>	
1	Emploi avenir service administratif
<b>Service Technique</b>	
1	Emploi avenir service technique
1	Emploi avenir service technique
1	Emploi avenir Service technique
<b>4</b>	

→ Charge Madame le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation de la présente délibération.

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,



*Quillien*

REÇU EN PREFECTURE  
le 21/04/2017  
Application agréée E-legalite.com

009-210901948-20170414-200\_2017-DE